

Avis d'Annonce Public à la Concurrence

Réfection complète de la couverture d'un bâtiment communal

Madame, Monsieur

Le bâtiment a récemment subi de fortes infiltrations d'eau en raison de la dégradation avancée de sa couverture en plaques onduline (environ 25 ans d'âge). Une bâche a été posée en urgence pour limiter les dégâts.

La charpente est jugée saine, mais la toiture doit être refaite intégralement, y compris l'isolation.

Le bâtiment accueille deux Etablissements Recevant du Public (ERP) qui sont et seront en activité.

Activité principale : un hôtel au R+1, type O (Hôtel) de 5^{ème} catégorie

Activité secondaire une boulangerie au RdC, type M (Magasin) de 5^{ème} catégorie

Travaux prévus

Les travaux consistent à une réfection complète de la couverture (cf. CCTP)

Mise en concurrence non allotie, variante refusée, obligation de visite du site.

Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO)

IMHOTEP INGENIERIE

2472 Chemin de la haute Mude – 83690 SALERNES

contact@imhotep-inge.fr – 04 94 67 00 00

Justificatifs à fournir (en plus de l'offre)

- Chiffres d'affaires global et CA concernant les travaux objet du marché sur les 3 derniers exercices
- Attestation d'assurance pour les risques professionnel
- Effectifs moyen annuel du candidat et importance du personnel d'encadrement sur les 3 dernières années
- Listes des travaux exécutés sur les 5 dernières années. (attestations appréciées)
- Outillage, matériel et équipement technique à disposition

Critères de sélection

Critères	Pondération des critères Total sur 100 points	Sous critères	Pondération des sous critères Chiffres obligatoirement entiers
Prix	60 %		
Critère Technique	35 %	-Moyens Humains et Matériels mis en œuvre -Respect du planning -Tableau des Marques et Types	10 % 10 % 15 %
Critère Environnemental	5 %	-Méthodologie et gestion du tri des déchets	5 %

Critère prix : (60 points)

Le calcul s'effectuera de la façon suivante :
(Offre moins-disante/ offre analysée) X 60

Critère technique : (35 points)

Le calcul s'effectuera de la façon suivante :
Addition de l'ensemble des points pondérés de chaque sous-critère (sur 35 points max)

La note de chaque sous-critère technique du mémoire sera évaluée selon le barème ci-dessous puis pondérée sur le nombre de points maximum du sous-critère en question.

Barème de notation de chaque sous-critère (hors tableau des matériaux et matériels) :

Note	Appréciation	Définition
0	Nul	Absence d'indications ou non conformes aux spécifications du marché.
1	Médiocre	Indications insuffisantes ne permettant pas d'apprécier pleinement la qualité de l'offre et / ou de niveau très peu ou pas attractif.
2	Bon	Indications correctes répondant aux attentes de l'acheteur sans plus-value particulière.
3	Très Bon	Indications très précises et pertinentes aux attentes de l'acheteur, offre présentant un caractère très attractif.

Barème de notation du tableau des matériaux et matériels : (pour chacune des lignes renseignées)

Note	Appréciation	Définition
0	Nul	Absence d'indications ou non conformes aux spécifications du marché
1	Bon	Répond au besoin du CCTP
2	Parfait	Va au-delà des besoins du CCTP

Chaque item du tableau des matériaux et matériels sera noté selon le barème ci-dessus, puis additionné pour obtenir une note globale. La note globale obtenue sera alors pondérée sur le nombre de point maximum du critère.

Critère environnemental : (5 points)

Le calcul s'effectuera de la façon suivante :

Addition de l'ensemble des points pondérés de chaque sous-critère (sur 5 points max)

La note de chaque sous-critère environnemental du mémoire sera évaluée selon le barème ci-dessous puis pondérée sur le nombre de points maximum du sous-critère en question.

Barème de notation de chaque sous-critère :

Note	Appréciation	Définition
0	Nul	Absence d'indications ou non conformes aux spécifications du marché.
1	Moyen	Indications insuffisantes ne permettant pas d'apprécier pleinement la qualité de l'offre et / ou de niveau très peu ou pas attractif.
2	Bon	Indications correctes répondant aux attentes de l'acheteur sans plus-value particulière.
3	Très Bon	Indications très précises et pertinentes aux attentes de l'acheteur, offre présentant un caractère très attractif.

Limite de dépôt des offres : Jeudi 22 janvier 2026 à 12h00

Envoi à la publication : Mercredi 7 janvier 2026

Début des travaux : Début février

Renseignements administratifs

Mairie SILLANS-LA-CASCADE – Commande publique
Alexandre CARRIERE sg.sillans@orange.fr – 04 94 86 15 32

Renseignements techniques

IMHOTEP INGENIERIE - 2472, chemin de la haute mude - 83690 SALERNES
Christophe LEONARD - contact@imhotep-inge.fr - 04 94 67 00 00